



## **Rôle, tâches et responsabilités** **Administrateur 3**

*Responsable politique à la négociation*

### **1. Fonction :**

La fonction de la responsable est **essentiellement politique aux instances de négociations nationale et locale**. La personne peut également exécuter tout autre mandat qui lui est dévolu par le conseil d'administration.

Au besoin, elle assiste la personne responsable des relations du travail lorsque cette dernière ou le Conseil d'administration l'exige.

### **2. Responsabilités :**

Assure la représentation politique dans l'intérêt des membres et selon les mandats dérogés par les instances du syndicat dans l'intérêt de la collectivité aux instances de négociation nationale et locale.

### **3. Tâches :**

- a) Doit développer ses connaissances en lien avec les règles de la convention collective;
- b) Participe aux instances de négociation de la FSQ et de la CSQ;
- c) Travaille en collaboration avec la présidence et le conseil d'administration.
- d) Responsable politique à la négociation locale.

### **4. Aptitudes requises**

- Excellente connaissance des conventions collectives
- Grande facilité d'élocution
- Sens de l'organisation
- Entregent
- Capacité à motiver
- Aptitude rédactionnelle